AR Prefecture
016-200054047-20211216-2021_12_16_01-DE
Reçu le 21/12/2021
Publié le 21/12/2021

CONFOLENS
Cité de Confluences

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNE DE
CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 19
Excusés-Absents : 08
Délégations : 06

Date de Convocation :
jeudi 9 décembre 2021

Date d'affichage :
Jeudi 9 décembre 2021

Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 09 décembre 2021, sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
Mme VILLEDARY Véronique, M. GUINOT Jean-François, M. PAULET Didier, Mme DEVAINE Colette, M. BOOB Frédéric, adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, M. LEBRET Hubert, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, Mme FOURNIER Sylvia, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, Mme FAYET Margot, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme DUMASDELAGE Chantal, Mme LAMANT Marie-Line, Mme LAFONT Cindy, Mme LANDREVIE Susanne, Mme SIMON Sandrine, Mme BOURDIER Elise, M. BOUTY Philippe, M. TEXIER Christophe,

Délégations : Mme DUMASDELAGE Chantal à Mme DUPRE Jean-Noël, Mme LAFONT Cindy à M. PAULET Didier, Mme LANDREVIE Suzanne à M. Alain GRAVELLE, Mme BOURDIER Elise à Mme FAYET Margot, M. BOUTY Philippe à Mme VILLEDARY Véronique, M. TEXIER Christophe à Mme MANCEAU Emmanuelle.

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2021/12/16
N°1

Economie. Concours de la plus belle vitrine de Noël

Pour renforcer l'ambiance de Noël à Confolens et amener de la magie dans les rues, fort du succès de la première édition, Monsieur le Maire propose d'organiser un concours de vitrines décorées sur le thème de Noël.

L'objectif poursuivi est de renforcer l'esprit de Noël et de participer ainsi à l'embellissement de notre petite cité de caractère et à la dynamique commerciale des fêtes de fin d'année.

A l'issue du concours, la vitrine la plus féérique sera récompensée par un jury composé de membres du conseil municipal et de techniciens de la ville avec à gagner un séjour pour deux d'une valeur de 390 euros.

Après en avoir débattu et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **ACCEPTE** l'organisation du concours de la plus belle vitrine de Noël selon les modalités incluses dans le règlement joint.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 17 décembre 2021

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)